



Tout service une ambition



Nb de membres en exercice : 64
Nb de membres présents : 57
Nb de membres votants : 62
(dont 5 pouvoirs)
Quorum atteint

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 29 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle Collet Mériaud à VARENNES SUR ALLIER, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 22 juin 2026, et sous la présidence de Monsieur Fabrice MARIDET, président de séance.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires :

AUGIER Marie France, BENIGAUD Patrick, BERRAT Gilles, BEURRIER Chrystelle, BLANC Claude, BOURACHOT Bernard, CHOMET Hervé, CHOQUET Céline, COLLIN Jean Luc, DAUMUR Daniel, DIAT Dominique, DUPLA Céline, EDIER Denis, FORTIN Franck, GARREL Sophie, GAUDRAT Didier, GODART Léopold, GUINATIER Jean-Louis, JALLET Jean-Philippe, LABBE Guy, LABUSSIÈRE Jean-Jacques, LAFAYE Christian, LAFARGE Thierry, LASSOT Jérôme, LAUSTRIAT Jacqueline, LAVOCAT Hélène, LOTHON Grégory, MARGELIDON-FOUQUET Marie Jo, MARIDET Fabrice, MARTINET-SCHIRCH Christelle, MINET Christophe, MONIER Jean-Noël, PERICHON Bernadette, PERRAUT Frédéric, PERROD Mickaël, PISSOCHET Fabrice, Yves PLOUHINEC, RAJAUD Michel, RENON Stéphane, RESSOT Richard, ROUX Sylvain, SCHNEIDER Maria, SOUFFÉRANT Alain, TINET Ludovic, TOCANT Jean François, TREUILLET Martine, TRUGE André, USSEL-MICHAUD Isabelle, VARY Laëtitia, VERNISSE Alain, VOISIN Véronique, ZENNOUCHE Jean-Philippe

Les conseillers suppléants :

LAMETERY Annie représentant CARIGNANT Solène, Pascal DEJEAN représentant CORTI Catherine, BADIN Isabelle représentant LACROIX, Guillaume VIF Christophe représentant PINSON René, Roland BION représentant PROBOEUF Chantal

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : ATHAYNE François à DIAT Dominique, BIGOT Pierre à BENIGAUD Patrick, MESQUITA Virginie à GODART Léopold, ROTAT Michel à DUPLA Céline, ROY Stéphane à VOISIN Véronique,

Excusés : GUILLAUME Romain, IWANOW Thierry,

Secrétaire de séance : BEURRIER Chrystelle,

N°112 – AFFAIRES FINANCIERES ET FONCIERES – Finances – Piscine communautaire de Varennes-sur-Allier – fixation tarifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 27 mars 2006 approuvant la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrée et recettes d'activités annexes liées à la piscine communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°3221/2016 portant fusion de la Communauté de communes « Val de Besbre-Sologne Bourbonnaise », de la Communauté de communes « Varennes Forterre » et de la Communauté de communes « Le Donjon Val Libre » et ses annexes1, 2, 3 et4,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2017/015 en date du 26 janvier 2017 portant reconduction de la régie de recettes de la piscine communautaire,

Vu la décision du Président n°2022/19 portant fixation des tarifs des droits d'entrées et des activités de la piscine communautaire de Varennes-sur-Allier,

Considérant qu'il convient de fixer le tarif des cartes nominatives délivrées aux usagers,

Il est exposé :

Madame la Vice-présidente déléguée aux finances, politiques contractuelles et commande publique propose de reconduire à l'identique les tarifs des droits d'entrée et ceux liés aux activités de la piscine communautaire de Varennes-sur-Allier.

Il propose également de fixer un tarif de 5 € par carte magnétique nominative délivrée aux usagers lors de l'achat de 10 entrées, d'un abonnement saisonnier ou pour les activités. En effet, la plupart des usagers ne ramenaient pas leur carte lorsqu'elle était vide ou la perdait. Le rachat de cartes représente un coût pour la collectivité. Ce dispositif pour objectif de responsabiliser les usagers.

La carte n'a pas de durée limitée dans le temps et l'utilisateur peut la recharger lorsque toutes les séances ont été utilisées.

Madame la Vice-présidente propose également de devenir partenaire « offres locales » du CNAS pour la piscine de Varennes-sur-Allier. Le Centre National d'Action Sociale (CNAS), à l'instar d'un Comité d'entreprise, propose des prestations d'action sociale et culturelle aux personnels des structures territoriales

Les offres locales permettent de renforcer l'attractivité des territoires où elles sont implantées.

Pour pouvoir bénéficier des offres locales, la collectivité doit proposer des tarifs préférentiels aux bénéficiaires du CNAS et à leurs ayants droit.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité décide de :

- **fixer les tarifs des droits d'entrée, les tarifs des activités de la piscine communautaire de Varennes-sur-Allier tels que mentionnées dans le tableau ci-annexé,**
- **devenir partenaire « offres locales » du CNAS, et d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le CNAS,**
- **autoriser le Président ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires à l'effectivité de ces tarifs et à signer tout document se rapportant à l'affaire.**

P.E.C

Le Président,





Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire

**Grille tarifaire Piscine communautaire Varennes-sur-Allier applicable
à compter du 1er juillet 2026**
ENTREES INDIVIDUELLES

Adultes	3,30 €
Enfants de 3 ans à 15 ans, étudiants, familles nombreuses, handicapés, personnel communautaire EABL, bénéficiaires CNAS et leurs ayants droit sur présentation justificatifs	2,20 €

CARTE MAGNETIQUE - 1er Achat ou Renouvellement si perte

Carte magnétique nominative	5 €
-----------------------------	-----

CARTES 10 entrées - Illimitées dans le temps

Adultes	28 €
Enfants de 3 ans à 15 ans, étudiants, familles nombreuses, handicapés, personnel communautaire EABL, bénéficiaires CNAS et leurs ayants droit sur présentation justificatifs	18 €

ABONNEMENT SAISONNIER

Adultes	42 €
Enfants de 3 ans à 15 ans, étudiants, familles nombreuses, handicapés, personnel communautaire EABL, bénéficiaires CNAS et leurs ayants droit sur présentation justificatifs	22 €

TARIFS GROUPES (à partir de 10 personnes)

Adultes	2,80 €
Enfants de 3 ans à 15 ans, étudiants, familles nombreuses, handicapés, personnel communautaire EABL, bénéficiaires CNAS et leurs ayants droit sur présentation justificatifs	1,70 €

ACTIVITES

Entrée individuelle Activités		10 €
Activités	Carte 10 séances	Carte 30 séances
Aquagym / Aquatonic	55 €	150 €
Aquabike	65 €	150 €